



**CO.P.R.A.184**

Collectif pour la Protection des Riverains  
de l'Autoroute A184 (devenue A104)



**AGO 2022**

**Assemblée Générale Ordinaire  
du 25 novembre 2022**

**RAPPORT MORAL**

# Rapport MORAL AGO 2022 :

**Mesdames et Messieurs les Elu(e)s,  
Chères Adhérentes, chers Adhérents, Chers Ami(e)s,**

Après plus de **30 ans d'actions (Juillet 1991-Novembre 2022)** au service des populations, nous avons le plaisir, aujourd'hui, de pouvoir organiser, pour la seconde fois, notre **Assemblée générale annuelle**, à Carrières-sous-Poissy. La première fois, c'était en novembre 2009.

Je tiens à vous remercier très vivement de votre présence, ici, ce soir.

Cela témoigne de l'intérêt que vous portez toujours à ce dossier qui nous préoccupe tous, profondément, dans les **Yvelines** et le **Val d'Oise**, vis-à-vis des communes qui seraient durement impactées, en pleines zones urbanisées, par le « Tracé vert A104 » s'il était réalisé.

**Ces communes seraient également touchées par d'autres projets, initiés, non pas par l'Etat, mais par le CD78 :**

**Liaison RD30-RD190, par le Pont d'Achères // Déviation de la RD154 à Verneuil...** Sans oublier le **Port d'Achères PSMO**, initié par HAROPA-Port-de-Paris, port soi-disant multimodal, mais qui ne le sera pas vraiment...

# Rapport MORAL AGO 2022 :

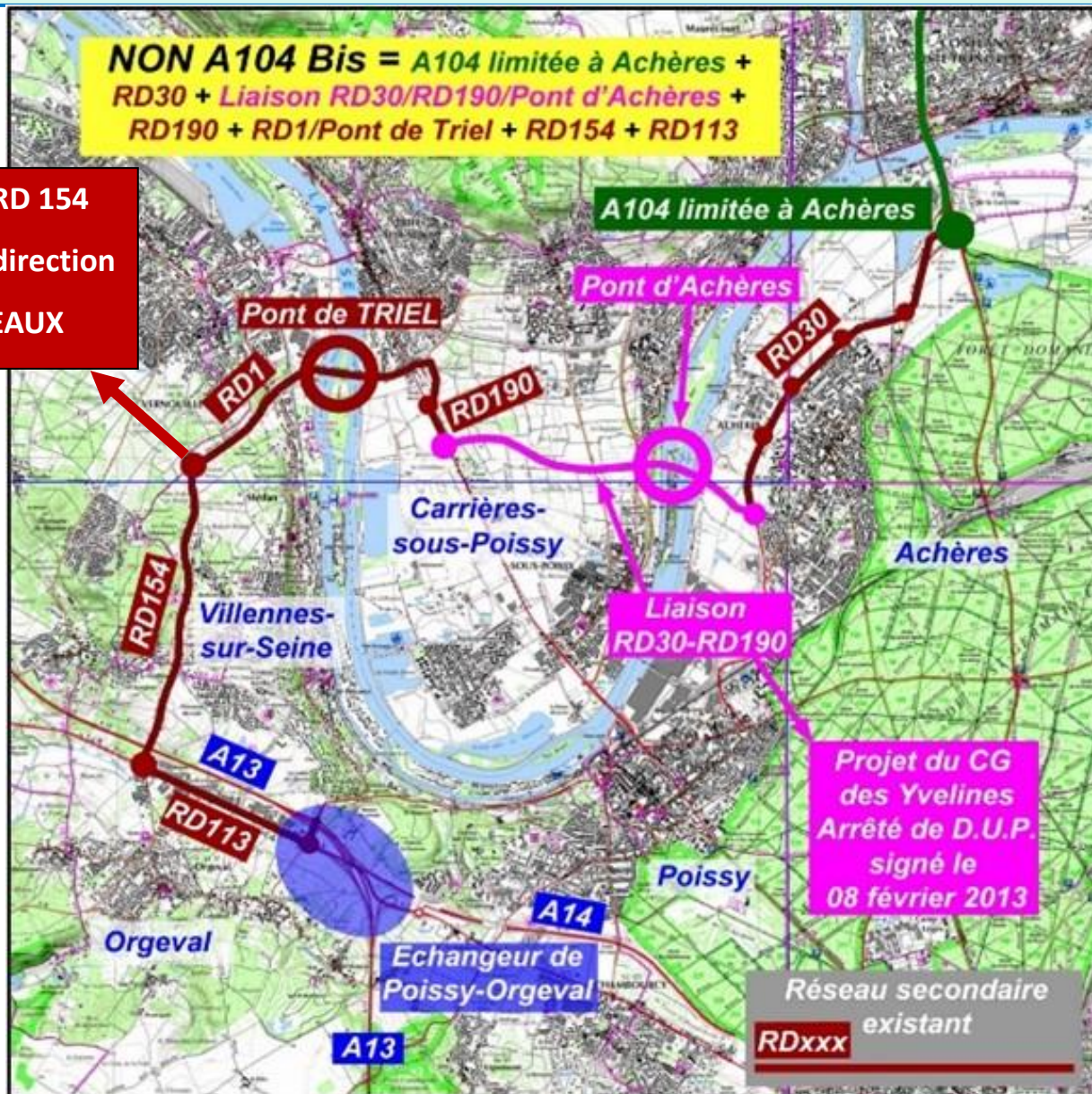
Permettez-moi d'insister sur les projets que je viens d'évoquer à l'instant, car ils vont impacter terriblement la vie et la santé des **Yvelines**, mais cela aura également un impact sur le département du **Val d'Oise**. Je souhaite rappeler ici, que l'**aire d'action du COPRA** existe dans les 2 départements, Yvelines et Val d'Oise, à travers ses comités qui travaillent dans chaque ville concernée par le projet A104.

- ❑ **Pont d'Achères** » sur la Seine, entre Achères et Carrières/Poissy, dont l'arrêté de DUP est sorti en 2013. Ce projet d'infrastructure va être bientôt concerné par l'enquête publique relative à la « **Loi sur l'EAU** » et par la **demande de dérogation relative aux « espèces protégées »** qui seront détruites par ce projet.
- ❑ **Liaison RD30-RD190**, dans la plaine de Chanteloup-les Vignes et Carrières-sous-Poissy : élément de l'**A104 Bis**, axe à grande circulation, à 2x2 voies (projet du CD 78) **sans aucune protection pour les habitants**. Cet axe couperait les coulées vertes existantes et augmenterait, de manière très importante, le niveau sonore dans tout le secteur, à cause de l'augmentation significative du flux de circulation.
- ❑ **Déviations de la RD154** à Verneuil : nous restons vigilants, vis-à-vis de ce projet.
- ❑ **Port Seine-Métropole-Ouest (PSMO)**, de 100 ha, à Achères, face au bourg d'Andrésey et dont l'arrêté de DUP est sorti le 08/07/2021.
- ❑ **Plateforme multimodale gigantesque, de 300 ha**, à Achères... projet de HAROPA-Ports-de-Paris qui pointera son nez, **après PSMO...** **VIGILANCE !**

# Rapport MORAL AGO 2022 :

**NON A104 Bis = A104 limitée à Achères +  
RD30 + Liaison RD30/RD190/Pont d'Achères +  
RD190 + RD1/Pont de Triel + RD154 + RD113**

Déviation RD 154  
en projet en direction  
Des MUREAUX



# Rapport MORAL AGO 2022 :

Suite aux mandats que nous avons reçus de votre part, lors de notre dernière **AGO du 06/11/21** à Pierrelaye et lors de nos deux **CA du 03/12/21, et du 09/06/22**, nous avons poursuivi nos actions, cette année :

- En intensifiant l'interpellation des élu(e)s et des Autorités, étant donné que nous étions, encore une fois, dans une période d'élections (présidentielle et législatives).
- En intensifiant nos contacts avec d'autres associations et collectifs dont les combats sont similaires au nôtre.
- En réalisant des actions juridiques, (selon nos statuts) vis-à-vis de certaines infrastructures qui sont en relation avec le projet A104.

Vous allez retrouver ces axes de travail dans notre RAPPORT d'ACTIVITÉ.

Lors du prochain exercice 2022-2023, nous continuerons dans ces mêmes voies, tout en développant nos actions concernant l'aménagement du territoire, car dans le dossier qui nous préoccupe, c'est bien de **l'AMÉNAGEMENT DE NOTRE TERRITOIRE**, dont il est question !

Dans ce cadre, nous profiterons de la révision du SDRIF-E (Schéma Directeur Région IDF - Environnement) pour nous exprimer largement.

# Rapport MORAL AGO 2022 :

Rappelons que dans notre tissu urbain où nous voyons pousser de nouvelles habitations tous les jours, il est plus qu' URGENT de :

- ❑ Accélérer les projets ferrés de transports en commun (TRAM 13 Express).
- ❑ Développer les transports en commun innovants en sites propres (Bus).
- ❑ Développer tous les transports alternatifs à la route, dont les transports fluviaux, en particulier pour le FRET.
- ❑ Améliorer l'existant, par exemple le long de la RN184, avant la mise en place de toute nouvelle infrastructure routière (Dixit Le Rapport DURON publié en 2018) avec *densification des protections le long de certaines voies, réalisation de passages en dénivelés, mises en souterrain* ... Afin de mieux préserver les populations.

**NOUS COMPTONS VIVEMENT sur les ÉLU(E)S,  
POUR QU'ILS PRENNENT LEURS RESPONSABILITÉS,  
EN TRAVAILLANT dans ces DIRECTIONS,  
TOUT EN INTERPELLANT LES AUTORITÉS.  
NOUS LES SOUTIENDRONS.**